

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE



Objectifs

- Avoir une meilleure connaissance des différents handicaps- Connaître les effets du vieillissement chez les personnes en situation de handicap afin de proposer un accompagnement adapté, prendre en compte la globalité de la personne lors de son accompagnement- Savoir évaluer son positionnement professionnel et le faire évoluer. - Savoriser les échanges entre l'équipe professionnelle, la famille et/ou le tuteur.- Connaître et utiliser le projet personnalisé.

Contenus

– Notion de handicap : définition – différents types de handicap – Vieillissement des personnes en situation de handicap – Conséquence du vieillissement sur l'état de santé et le psychisme de la personne en situation de handicap – Accompagnement spécifique – Mesures de tutelle : désignation, rôle, contact – Relation avec les familles : types de famille, réactions, communication – Troubles du comportement – Projet personnalisé : définition, finalité, élaboration – Le référent : choix, rôle, apports, limites – Le positionnement professionnel et ses limites : violence, agressivité et maltraitance – Bilan

Pré-requis

Maîtrise minimale de l'informatique

Modalités et délais d'accès à la formation

Admission après entretien Délais d'accès à la formation : Nous consulter

Public concerné

Tout public, Salariés

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 21h
- Nombre d'heures au total : 21h

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'analyses de situations professionnelles et d'apports théoriques.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Attestation de formation

Modalité de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif

Prix maximum : 16€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction du secteur Sanitaire et Social: 100 %